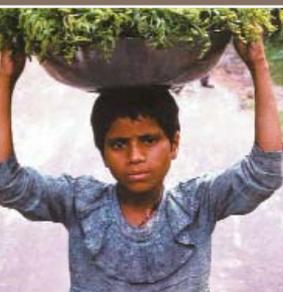




IDRC  CRDI



Le Centre de recherches pour le développement international

Un tableau historique

Canada 

C. Sanger, CRDI



F. Green, CRDI



G. Newkirk, CRDI



Photos de couverture, CRDI :
Peter Bennett
Lorra Thompson
Daniel Buckles
Neil McKee
Yves Beaulieu

Le Centre de recherches pour le développement international

Un tableau historique

« Voilà une idée qui arrive à point. »

En s'exprimant ainsi lors de la création du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), en 1970, Maurice Strong reprenait les sentiments énoncés par de nombreuses personnalités de marque au cours des décennies précédant la naissance de ce nouvel organisme canadien.

Pendant des années, on s'est rendu compte que les avantages spectaculaires que la science et la technologie apportaient aux pays riches n'étaient pas acquis aux pays en développement.

En 1935, après avoir fait remarquer le déséquilibre mondial dans le domaine du développement scientifique, l'éminent biologiste Julian Huxley a instamment réclamé que l'on aborde le problème du développement sous un angle véritablement scientifique.

En 1949, dans son traditionnel discours sur l'état de l'Union, le président des États-Unis Harry Truman soutenait qu'il était temps de mettre la science au service du développement partout dans le monde. Il était persuadé que la technologie qui avait profité aux pays industrialisés pouvait procurer les mêmes avantages aux régions sous-développées.

Vers le milieu des années 1960, le Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement affirmait que seule une infime partie des ressources techniques et scientifiques de la planète était affectée aux problèmes des pays en développement et que, pour l'essentiel, le capital intellectuel et matériel du monde était réservé aux pays hautement industrialisés.

Dans *Spaceship Earth*, ouvrage qu'elle publiait en 1966 et qui a eu un retentissement considérable, l'économiste britannique, journaliste et femme d'influence Barbara Ward (Lady Jackson) déclarait que l'humanité se compose d'une collectivité unique, égale et fraternelle, et que les nouvelles ressources technologiques, déployées comme il se doit, laisseraient loin derrière les pénuries du passé.

À la fin des années 1960, une atmosphère de désillusion et de méfiance entourait les programmes d'aide extérieure. Les leaders mondiaux estimaient que les activités de développement étaient à un tournant et qu'il fallait leur imprimer de nouvelles orientations. La réponse du Canada à cette sollicitation a été la création de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), en 1968, suivie, en 1970, de celle du CRDI — le premier organisme au monde voué à l'appui d'activités de recherche définies par les pays en développement.

Un nouveau genre d'institution publique

Barbara Ward allait jouer un rôle de premier plan dans la création du CRDI, en particulier en raison de son association avec l'entrepreneur canadien Maurice Strong, bien connu pour son engagement envers les causes humanitaires. Tous deux s'intéressaient de près au développement international, mais pensaient qu'on errait en privilégiant les grands projets d'aide technique et trouvaient absurde l'hypothèse voulant que la prospérité des plus riches se traduise tôt ou tard par une amélioration du sort des plus démunis. Convaincus que l'écart entre les pays riches et les pays pauvres sur le plan des capacités techniques et de recherche constituait un obstacle de taille au développement, Strong et d'autres décidèrent qu'il était temps de créer un nouveau genre d'organisme.



Le très honorable
Lester B. Pearson

Strong organisa donc une rencontre entre Barbara Ward et le premier ministre du Canada, Lester B. Pearson. Ce dernier invita Barbara Ward à prononcer, lors du congrès de 1966 du Parti libéral, une allocution dans laquelle elle exhortait le Canada à jouer un rôle décisif à tous égards dans la quête susceptible d'assurer la prospérité économique à l'échelle internationale.

Les célébrations entourant le centenaire du Canada — en particulier la tenue d'Expo 67 à Montréal sous le thème *Terre des Hommes* — ont raffermi la confiance du pays quant à sa place au sein de la communauté internationale. En juin, trois semaines à peine avant cet anniversaire national, le premier ministre Pearson proposait que le Canada établisse un centre de recherches pour le développement international, un nouvel instrument qui accorderait plus d'attention et de ressources à l'application de la technologie à la solution des problèmes économiques et sociaux partout dans le monde.

En 1966, le ministre des Affaires extérieures Paul Martin père demande à Maurice Strong de venir à Ottawa gérer le programme d'aide extérieure. Lorsque, par la suite, il sera nommé à la présidence de la toute nouvelle Agence canadienne de développement international, Strong se verra confier le mandat de « changer le visage de l'aide fournie par le Canada » de manière à ce qu'elle englobe plus que l'aide directe. Le poste qu'il occupait à l'ACDI a permis à Strong de prendre fait et cause pour la création de ce « nouvel instrument » prôné par Pearson et qui donnerait lieu à l'adoption d'approches avant-gardistes pour faire face à des défis internationaux impossibles à relever dans le cadre des programmes classiques.

Après sa retraite, Pearson dirige la Commission d'étude du développement international. Dans son rapport publié en 1969, *Vers une action commune pour le développement du tiers-monde*, mieux connu sous le nom de *Rapport Pearson*, il laisse entendre que les deux côtés (c'est-à-dire le Nord et le Sud) ont appris que la coopération ne se borne pas à un simple transfert de fonds. Elle consiste en un ensemble de nouvelles relations fondées sur la compréhension mutuelle, l'estime de soi et une nette division des responsabilités selon les besoins des deux partenaires. Cette incitation à la formation de partenariats rejoint la demande de

Barbara Ward d'utiliser « comme il se doit » les ressources techniques si l'on veut assurer le succès du développement.

Le successeur de Pearson, Pierre Elliott Trudeau — invoquant les principes de justice et d'équité qui ont fait du Canada « une société juste » — propose la création d'un « centre de recherches pour le développement international ». Au sein de cet organisme, les forces que sont la recherche, l'observation, l'analyse et la collaboration allaient remplacer des prescriptions venues de sources lointaines et permettre aux pays auxquels l'aide était destinée de déterminer eux-mêmes les problèmes de développement et de mobiliser les ressources institutionnelles, financières et humaines dont ils avaient besoin.

Le débat parlementaire sur le projet de loi prévoyant la création du CRDI a permis d'obtenir l'appui de tous les partis. La loi a été symboliquement renforcée par la suppression des mots « du Canada » du nom proposé pour le nouvel organisme. Le Centre devait être un nouveau genre d'institution publique — imperméable aux politiques partisans, autonome, un aspect de la politique étrangère du Canada qui serait d'abord « mondial » et seulement ensuite « du Canada ».

La *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* a reçu la sanction royale le 13 mai 1970.

Un organisme digne de respect

Par sa composition même, le Conseil des gouverneurs du CRDI constitue un partenariat unique au service du développement, car des membres venant d'ailleurs que du Canada participent à la gouvernance d'une société d'État canadienne. En effet, aux côtés du président et de onze membres canadiens sur 21, les gouverneurs étrangers reflètent le point de vue et l'expérience des pays en développement.

Lors de sa première réunion, en octobre 1970, le Conseil a approuvé une mission qui soulignait le caractère unique du CRDI. Le Centre admettait que les pays en développement pouvaient être las des programmes d'aide, subissant l'arrogance tranquille des bailleurs de fonds et faisant depuis trop longtemps figure de quémandeurs à qui la souveraineté était

implicitement refusée. Aussi le CRDI leur a-t-il proposé une coopération fondée sur la certitude qu'ils seraient eux-mêmes (et non le CRDI) les meilleurs juges de ce qui serait le plus pertinent à leur situation, les assurant que le Centre laisserait à ses partenaires l'administration directe du soutien qu'il leur accorderait, se réservant uniquement le droit de procéder à des vérifications et à un examen approfondi périodique. Autrement dit, le Conseil a décidé, malgré les risques, d'investir ses ressources dans des pays où sévissait une extrême pauvreté et où les infrastructures en matière de recherche et d'éducation étaient rudimentaires, des pays depuis longtemps sous le joug de la domination coloniale ou la mainmise des bailleurs de fonds, des pays soumis au pouvoir, à l'omniprésence et à la rapide évolution de la science et de la technologie étrangères.

Les bureaux régionaux établis en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine veillent à ce que le Conseil ait une connaissance directe de ce qui se passe sur le terrain.

Entre-temps, le CRDI avait doté en personnel quatre divisions de programme. Les deux du domaine des sciences naturelles — la Division des sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition (englobant les forêts et les pêches) et celle des sciences de la population et de la santé — ont eu droit à la plus grande partie des ressources. Le CRDI avait des visées audacieuses pour la formation de partenariats de recherche, et ces divisions étaient en correspondance parfaite avec les activités de recherche nationales et internationales en matière d'agriculture et de santé.

L'établissement de la Division des sciences sociales et des ressources humaines a suscité la controverse. On estimait qu'on se servait là de fonds qui pourraient être utilisés à meilleur escient, à savoir pour trouver des solutions techniques à des problèmes connus — critique à laquelle on a réagi en mettant l'accent sur les sciences sociales appliquées. Il a fallu du doigté pour financer des projets en sciences sociales conçus et gérés localement et obtenir l'appui d'un grand nombre d'intervenants à l'extérieur du milieu de la recherche, en particulier dans les cercles politiques et bureaucratiques.

Partenariats d'excellence

Le Conseil des gouverneurs du CRDI est une coalition d'éminents chercheurs et dirigeants des secteurs public et privé du Canada et de l'étranger. Félicité par le Bureau du vérificateur général du Canada qui voit en lui « un modèle de gouvernance institutionnelle », le CRDI est reconnu partout dans le monde comme un organisme qui fixe les normes. Au fil des ans, ont été membres du Conseil des gouverneurs :

- ▶ Gelia T. Castillo, pionnière de la sociologie rurale, auteure de l'ouvrage *All in a Grain of Rice*, professeure émérite à l'Université des Philippines, élevée au rang de scientifique nationale, l'un des plus grands honneurs accordés dans le domaine des sciences aux Philippines.
- ▶ Gerald K. Helleiner, éminent économiste canadien, spécialiste du développement, dont les recherches et les écrits sur le commerce, les questions financières et le développement ont inspiré de nombreux organismes internationaux, des ONG et des gouvernements de pays en développement.
- ▶ L'honorable Flora MacDonald, politicienne canadienne qui a dirigé trois ministères, dont le Secrétariat d'État aux Affaires extérieures, et qui demeure profondément engagée dans le domaine du développement international.
- ▶ Sir Alister McIntyre, haut fonctionnaire de la Grenade, ancien conseiller technique en chef auprès du Mécanisme régional de négociation de la communauté des Caraïbes (CARICOM) et vice-chancelier émérite de l'University of the West Indies.
- ▶ Mambillikalathil G.K. Menon, physicien indien de renom qui a connu une carrière exceptionnelle dans l'administration publique, notamment à titre de conseiller scientifique du premier ministre de l'Inde.
- ▶ Sadako Ogata, politologue japonaise, conseillère du gouvernement, ancien Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et ancienne coprésidente de la Commission sur la sécurité humaine.
- ▶ Sir Shridath Ramphal, fonctionnaire international guyanais, ancien secrétaire général du Commonwealth, membre des commissions Brandt et Brundtland et coprésident de la Commission sur la gouvernance mondiale.
- ▶ Marie-Angélique Savané, d'origine sénégalaise, ardente défenseuse des droits des femmes, ancienne directrice de la Division de l'Afrique du Fonds des Nations Unies pour la population et présidente du Panel des éminentes personnalités du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs du NEPAD.
- ▶ Vulimiri Ramalingaswami, médecin indien respecté, également scientifique, professeur et humaniste, professeur émérite au All India Institute of Medical Sciences et ancien directeur de l'Indian Council of Medical Research.
- ▶ Barbara Ward (Lady Jackson), économiste britannique et pionnière du plaidoyer en faveur du développement et de l'environnement.

La mission du CRDI

Comme le stipule la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, le CRDI a pour mission

« [...] de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions. »

La décision de créer la Division des sciences de l'information était novatrice et, comme l'avenir allait le montrer, bien inspirée. Elle anticipait l'importance que les technologies de l'information et de la communication auraient pour le développement. Dès le départ, cette division a su asseoir sa réputation non seulement en raison de l'importance qu'elle accordait aux partenariats, mais aussi en fournissant des fonds pour aider à la collecte, au codage et à la distribution des données.

Dans les pays déjà dotés du personnel et des établissements nécessaires, l'appui à la recherche offert par le CRDI com-

pensait les risques, comme ce fut souvent le cas en Amérique latine et en Asie. Mais dans les pays qui en étaient dépourvus, en Afrique surtout, le CRDI optait plutôt pour le renforcement des capacités — soit la formation des chercheurs et le renforcement des établissements et des infrastructures — qu'il voyait comme un investissement à plus long terme dans le développement autogéré.

Les réseaux regroupant des représentants de divers pays sont devenus une des caractéristiques de l'approche du CRDI. Lorsqu'un plus grand nombre de chercheurs chevronnés ont été en mesure de jouer un rôle de mentor auprès de leurs collaborateurs, les réseaux ont aidé à renforcer les capacités. Les réseaux favorisent la recherche comparative qui vient étayer la collecte et l'analyse des données. À titre d'organes de diffusion des résultats de recherche, les réseaux permettent au CRDI de mettre les constatations de la recherche à la disposition de bien des intervenants, qu'il s'agisse d'autres chercheurs, de responsables des politiques ou de dirigeants communautaires. Sous leur forme la plus perfectionnée, les réseaux incitent les chercheurs à créer des disciplines entièrement nouvelles dans lesquelles « les connaissances utilisables » exigent la contribution de nombreux spécialistes.

La science au service du développement : l'élevage du chanidé dans les Philippines

Le chanidé (*Chanos chanos*) est une importante ressource vivrière aux Philippines et constitue, dans un régime alimentaire à base de riz, une source vitale de protéines. Le rendement de la pêche étant depuis toujours tributaire des périodes de disette ou d'abondance, le prix du poisson était forcément instable. Des chercheurs philippins avaient démontré qu'il était possible de faire l'élevage du chanidé dans des cages immergées dans les eaux côtières, mais les tentatives de pisciculture avaient échoué.

Une recherche financée par le CRDI a révélé qu'une hormone, la gonadotrophine, était nécessaire au frai. Dans le cadre d'autres recherches, les chercheurs ont mis au point un processus permettant d'isoler la substance active de l'hypophyse chez le mâle et de procéder à l'inoculation de la femelle. L'élevage du chanidé selon cette méthode scientifique a permis non seulement de bien gérer une importante culture vivrière, mais aussi de faire prospérer des entreprises et de créer des emplois. En 2000, il s'agissait de la deuxième culture en importance provenant de la mariculture dans les Philippines.



N. McKee, CRDI

À la fin des années 1970, le programme des travaux respectant le mandat du Conseil — c'est-à-dire minimiser le rôle du bailleur de fonds pour laisser les chercheurs passer au premier plan — le CRDI s'était acquis, sur la scène internationale, le respect des pays en développement. À l'intérieur de nos frontières, toutefois, il restait l'un des « secrets les mieux gardés du Canada ».

Souplesse et adaptabilité

En l'absence d'organismes semblables avec lesquels on aurait pu le comparer, le CRDI a entrepris ses propres examens internes. Il a suivi de près sa programmation et son rendement, ainsi que l'évolution du contexte politique national et international.

La réputation du CRDI a été, dans une large mesure, liée à son appui de la recherche agricole. Celle-ci a donné lieu à des solutions efficaces à des problèmes précis et a accru les capacités en formant les chercheurs et en consolidant les établissements. Par exemple, le CRDI est venu en aide au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et a établi de nouveaux centres de recherche agricole comme le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) — devenu le Centre mondial d'agroforesterie — et le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA).

Une des premières évaluations a révélé, cependant, que l'application de la méthode scientifique et de la technologie au développement international n'était pas nécessairement automatique. Le recours à ces méthodes suppose que les capacités existent déjà pour en permettre une intégration efficace. Cette nouvelle prise de conscience — à savoir que les avantages de l'innovation technologique ne peuvent se concrétiser pleinement que si les conditions socioéconomiques voulues sont réunies — s'est cristallisée autour du concept d'« innovation sociale ». Ce tournant décisif a fait en sorte que, depuis lors, l'appui des sciences sociales est au cœur de la programmation du CRDI.

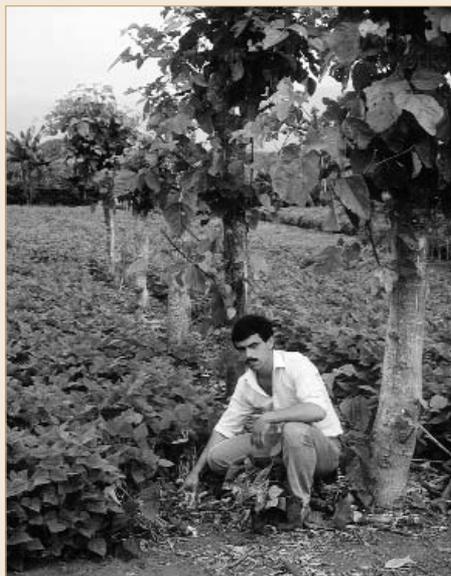
Cette nouvelle orientation coïncidait également avec une nouvelle évaluation du contexte politique dans lequel le CRDI devait évoluer au Canada. Durant cette première décennie, les travaux du CRDI à l'étranger — en particulier quand les relations internationales du Canada pouvaient en tirer gloire — ont été vus d'un œil favorable par les milieux diplomatique et du développement au pays. Mais dans les années 1980, lorsque le Canada s'est attiré des critiques en raison de ses politiques nationales et des politiques pétrolières à l'étranger, les attitudes ont changé. Ce qui, dans l'enthousiasme des débuts en 1967, était considéré novateur et souhaitable semblait désormais prématuré et illogique.

L'édification des institutions

La crainte de la famine demeure un problème de tous les instants dans le domaine du développement. Dans les années d'après-guerre, la recherche sur de nouvelles variétés de blé, de riz et d'autres cultures ont favorisé l'avènement de la révolution verte en Asie et en Amérique latine.

En 1971, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) a été créé pour prolonger ces victoires en améliorant la coordination et en augmentant les investissements.

Conscient que le succès repose sur de tels partenariats intellectuels et subventionnaires, le CRDI a contribué à la création du Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA), en 1975, et à celle du Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF), trois ans plus tard. Les domaines d'intervention de ces organismes rappellent deux programmes novateurs des premières années du CRDI qui portaient sur les systèmes culturaux et la foresterie.



N. McKee, CRDI

Bien que le CRDI ait finalement diminué son appui aux aspects techniques de la recherche agricole, le Centre reconnaît toujours que ce genre de connaissances demeurent un catalyseur du développement. Voilà pourquoi il continue d'appuyer les travaux du GCRAI sur les facteurs écologiques, économiques et sociaux.

Devant ce changement de perception, le CRDI a dû réévaluer sa position dans la grande famille de la politique étrangère et de l'aide internationale. Au début des années 1990, afin de préserver les principes sur lesquels reposait sa réputation dans les cercles du développement, le CRDI s'est redéfini comme étant *une expression* de la politique étrangère du Canada. Il était persuadé que le Conseil, étant donné son autonomie à l'égard du gouvernement, veillerait à ce que le CRDI n'en devienne pas *un instrument*. Il était d'ailleurs dit explicitement dans la loi que le CRDI « n'est pas mandataire de Sa Majesté ».

On avait d'ailleurs pu prendre la mesure de cette interaction entre les programmes et les politiques, plus tôt, en 1980, lorsque le Conseil a réagi à la violation des droits de la personne par la dictature au Chili. Bien que le gouvernement du Canada ait maintenu des relations avec le gouvernement de ce pays, le Conseil des gouverneurs du CRDI a soutenu l'idée que les sciences sociales pouvaient avoir un pouvoir libérateur. L'appui du CRDI à la recherche locale a permis à d'éminents spécialistes en sciences sociales de conserver leur emploi au Chili, de faire de la recherche et d'enseigner. Cela a contribué également à la pluralité de choix quant aux politiques économiques et sociales. Une fois la démocratie restaurée, plusieurs de ces chercheurs ont occupé des postes supérieurs dans les sphères politiques et administratives et reconnu l'appui qu'ils ont reçu du Canada et du CRDI.

De même, en 1986, les relations officielles du Canada avec l'Afrique du Sud reposaient sur l'opposition ouverte à l'apartheid, l'appel aux sanctions et le boycott des universités. Face à l'essor des organismes et mouvements indépendants dans le pays et aux gains dans la lutte contre l'apartheid tant sur la scène nationale qu'internationale, le CRDI a entrepris de revoir sa stratégie. En 1988, il a fait de la promotion de la démocratie et du développement en Afrique du Sud une priorité et a par la suite financé des projets de recherche dans différents domaines (santé, stratégie économique, administration municipale, environnement, science et technologie), avec le consentement du mouvement démocratique populaire dans le pays et du Congrès national africain (ANC) en exil. Il a également coparrainé plusieurs ateliers durant lesquels des représentants du mouvement démocratique ont eu l'occasion de débattre des choix de politiques qui s'offriraient à un nouveau gouvernement. Le Centre en est venu à ouvrir un bureau régional à Johannesburg en 1992. Grâce à l'aide apportée par le CRDI pendant la transition politique et économique qui a suivi la période de l'apartheid, le Canada a pu travailler à l'extérieur des strictes limites des voies diplomatiques.

La sensibilité du CRDI à l'égard des considérations diplomatiques lui a valu une reconnaissance internationale. Le Centre a été invité à accueillir les réunions de la Commission Brandt en 1980 et de la Commission Brundtland quatre ans plus tard (les archives du rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, sont conservées au CRDI). En outre, le CRDI a organisé, à Montréal en 1989, la cinquième conférence internationale sur

Risques et récompenses

L'appui du CRDI aux chercheurs de l'Argentine, et du Chili sous la dictature et à ceux de l'Afrique du Sud durant l'apartheid a permis à des chercheurs engagés et talentueux de survivre et d'accéder à des postes de direction lorsque la société civile a triomphé.

Argentine

Eduardo Amadeo, secrétaire d'État au Développement social (de 1994 à 1998)

Dante Caputo, ministre des Affaires étrangères (de 1983 à 1989)

Juan Carlos del Bello, secrétaire d'État à la Science et à la Technologie, ministre de la Culture et de l'Éducation (de 1996 à 1999)

Chili

José Joaquín Brunner, ministre et secrétaire général du gouvernement du Chili (de 1994 à 1998)

René Cortázar, ministre du Travail (de 1990 à 1994)

Alejandro Foxley, ministre des Finances (de 1990 à 1994) et sénateur (depuis 1998)

Afrique du Sud

Frene Ginwala, présidente de l'Assemblée nationale, gouvernement de l'Afrique du Sud (de 1994 à 2004)

Trevor Manuel, ministre des Finances (depuis 1996)

Tito Mboweni, ministre du Travail (de 1994 à 1998)

le sida. Ces réunions faisaient appel aux qualités de rassembleur du CRDI, bien sûr, mais se fondaient aussi sur sa réputation d'arbitre éclairé dans les débats sur les questions de développement litigieuses.

La nouvelle orientation du CRDI n'a limité en rien sa sphère d'activité. Au contraire, le gouvernement canadien s'est dit reconnaissant de ce que le CRDI ait favorisé la souplesse dans les relations étrangères du Canada. En 1989, le gouvernement a accordé 10 millions de dollars au CRDI afin d'aider les pays en développement à planifier des approvisionnements en énergie durable. La latitude qu'avait le CRDI de poursuivre une programmation indépendante lui permettait de financer des recherches novatrices dans tous les secteurs du domaine énergétique, y compris les questions délicates entourant les politiques pétrolières et la possibilité du recours à l'énergie nucléaire dans les pays en développement. Et lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, en 1992, le premier ministre Brian Mulroney a désigné le CRDI

comme principal organisme chargé de collaborer avec les pays en développement à la mise en oeuvre d'Action 21. Cette nouvelle affectation « nationale » s'inscrivait dans le droit fil de la programmation du CRDI, dont le vif intérêt pour les questions environnementales avait été implicite dans bon nombre des recherches qu'il avait financées.

Dans l'intervalle, même s'il consolidait sa place au Canada et à l'étranger, le CRDI n'a pas échappé à la réduction du budget du Canada en matière d'aide internationale. Malgré les restrictions budgétaires et la compression de personnel, le CRDI n'a pas manqué de remplir sa mission. Toutefois, au début des années 1990, ses ressources ayant diminué, le Centre a dû une fois de plus repenser la raison d'être et le mode de prestation de ses programmes.

Une gestion novatrice

Au début des années 1990, le CRDI a réévalué sa conception du processus de développement, soit la recherche locale appliquée à la solution de problèmes locaux, pour adopter une stratégie voulant « affranchir par le savoir ». En vue d'attirer les collaborateurs et le financement dont il avait besoin pour atteindre ces objectifs, le CRDI a mobilisé ses forces particulières : la recherche au service du développement, un conseil international de gouverneurs, des partenariats intellectuels avec des chercheurs de pays en développement, sans compter la souplesse et l'adaptabilité de l'institution même.

Le défi qui a consisté à réduire les frais généraux tout en conservant un budget de programme le plus important possible a inspiré deux nouvelles approches pour la gestion de la recherche : les initiatives de programme et les secrétariats.

Les initiatives de programme (IP) sont des équipes de personnel formées de spécialistes pluridisciplinaires qui se penchent sur des problèmes précis et établissent leur propre calendrier de recherche. L'idée rejoignait un sentiment croissant dans le milieu international de la recherche, à savoir que la traditionnelle approche monodisciplinaire de la science n'offrait qu'un avantage négligeable aux populations paupérisées du monde.

Alors que, dans les premières années, le CRDI appuyait la solution de problèmes fondée sur des codes de pratiques applicables à une discipline scientifique particulière, les IP soutenaient, quant à elles, la solution de problèmes axée sur des objectifs particuliers. Cette approche offrait de meilleures chances de trouver les solutions techniques et l'« innovation sociale » appropriées aux problèmes ciblés. Les premières initiatives ont réaffecté les ressources à des recherches fondées sur de nouvelles démarches, telles que la « gestion communautaire des ressources naturelles », les « effets de politiques macroéconomiques sur les pauvres » et une meilleure compréhension de l'« interaction entre les écosystèmes et la santé humaine ».

Sensibiliser davantage l'opinion à l'incidence des technologies de l'information et de la communication sur le développement a également permis d'obtenir un appui accru pour combler le « fossé numérique ». Le CRDI a insisté sur le fait que la collaboration en recherche lancée par les pays en développement est essentielle pour assurer non seulement l'accès à l'information scientifique, mais aussi la collecte et la diffusion des données et des analyses des chercheurs du Sud. Les initiatives de programme axées sur les sciences de l'information ont tenu compte des dimensions humaines et sociales dont dépendrait l'incidence des nouvelles technologies sur la santé, l'éducation, les droits de la personne et les rapports hommes-femmes dans un contexte de développement. L'appui que le CRDI a accordé aux chercheurs et aux responsables des politiques des pays en développement leur a permis de participer à part entière à de nouvelles tribunes comme l'Alliance mondiale pour le savoir (GKP) et le Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT).

Les initiatives de programme ont été profitables tant pour la programmation qu'au regard des priorités d'exploitation. Le CRDI peut ainsi fournir au Conseil un plan d'ensemble afin d'évaluer les promesses et les risques inhérents à toute nouvelle activité, affecter dès le début le personnel et les ressources budgétaires, améliorer le processus de suivi en cours de recherche, produire de meilleures évaluations à la fin de chaque phase et augmenter les possibilités que les résultats de la recherche soient bel et bien appliqués pour résoudre le problème étudié.

Ce mode de gestion de la recherche a eu d'autres avantages non négligeables. La création d'équipes a préservé la collégialité des relations entre

Sur l'autoroute de l'information

L'utilisation d'Internet est devenue essentielle à quiconque s'intéresse de près aux questions reliées au développement national et international. Dans les pays industrialisés, s'il est un obstacle à franchir, c'est celui du « dernier mille », c'est-à-dire qu'il est très coûteux et peu rentable de faire profiter les petites collectivités des régions éloignées de la révolution de l'information.

Le CRDI est l'un des premiers organismes subventionnaires à avoir anticipé ce qui est désormais connu sous le nom de fossé numérique. L'initiative de programme Réseaux Pan Asie a répondu aux demandes des pays en développement qui cherchaient de l'aide pour se brancher à Internet.

Un projet lancé en Mongolie, en 1995, a mis à contribution matériel et logiciels pour installer des services nationaux de réseautage électronique et relier le pays à des réseaux internationaux. Cette action novatrice a suscité la participation d'autres bailleurs de fonds. Les enseignements tirés de ce projet en ont inspiré d'autres menés au Sri Lanka, au Bangladesh, au Laos, au Cambodge, au Bhoutan et au Viet Nam.

Depuis lors, le CRDI a mis sur pied un grand nombre d'initiatives axées sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement communautaire. Dans le cadre de l'initiative de programme ACACIA, le Centre a investi plus de 40 millions de dollars dans des projets de recherche, de démonstration et d'évaluation dans toute l'Afrique subsaharienne. Des télécentres offrent aux collectivités divers services tels que l'accès au téléphone, à des photocopieurs, au courrier électronique et à Internet.

L'Institut pour la connectivité dans les Amériques, Pan Amériques et Connectivité Afrique sont des exemples de la contribution soutenue du CRDI aux initiatives multilatérales axées sur la recherche ayant pour but d'améliorer l'accès aux TIC et d'accroître leur utilisation dans les pays en développement.



Z. Mikolajuk, CRDI

le personnel de programme et les bénéficiaires — un signe distinctif de la programmation du CRDI. Elle a favorisé la réduction des frais généraux en permettant l’octroi de fonds plus considérables pour de plus longues périodes et en laissant à l’équipe le soin de prendre les décisions quotidiennes. Qui plus est, elle ajoutait une autre dimension à l’utilisation que le CRDI pouvait faire des réseaux de recherche.

Les secrétariats sont des consortiums de recherche regroupant plusieurs bailleurs de fonds dont les objectifs rejoignent ceux du CRDI. Ils ont d’abord été créés pour attirer de nouveaux fonds, le personnel étant d’avis que les thèmes des recherches financées par le CRDI qui ont donné des résultats probants ne devaient pas être abandonnés uniquement à cause de restrictions budgétaires. Petit à petit, les secrétariats ont montré qu’ils pouvaient servir de pépinières pour de nouvelles recherches qui pourraient se poursuivre indépendamment par la suite. Les enseignements tirés de ce mécanisme ont incité le CRDI à obtenir la collaboration d’un plus grand nombre de bailleurs de fonds pour des recherches risquées dont le coût dépassait largement ce qu’un seul bailleur de fonds était en mesure d’offrir.

Grâce à ces deux façons originales de gérer la recherche au service du développement, le CRDI s’est acquis la collaboration de nouveaux partenaires, dont celle de l’ACDI, de l’Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Suisse, des banques régionales de développement et d’entreprises du secteur privé, dont la société Microsoft et son programme Potentiel illimité.

Au milieu des années 1990, alors que le CRDI s’adaptait à la transformation du contexte du développement, le gouvernement du Canada réévaluait la place que le pays occupait dans le monde et concluait qu’il était temps d’admettre que « la politique intérieure est politique étrangère [...] la politique étrangère est politique intérieure ». En d’autres mots, une fusion s’est opérée entre l’intérêt particulier du CRDI pour la science et la technologie au service du développement international et le souci du gouvernement du Canada de voir la science et la technologie au coeur du développement national.

Agriculture urbaine : des solutions pluridisciplinaires

Les statistiques révèlent que 50 % des pauvres de la planète vivent dans les villes ou à proximité, et cette concentration ne cesse de croître. L'initiative de programme Agriculture urbaine (qui fait maintenant partie d'une initiative de programme plus vaste, Pauvreté urbaine et environnement) appuie des recherches qui permettent de surmonter les difficultés associées à la gestion de ces établissements humains en expansion rapide et d'assurer l'approvisionnement alimentaire. L'initiative a pour objectif de garantir la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, ainsi que la salubrité de l'eau et de l'environnement.



CRDI

Ce type de recherche a intéressé les spécialistes de divers domaines, notamment des économistes, des urbanistes, des sociologues, des géographes, des agents de santé publique et des ingénieurs. Il en est résulté un nouveau champ d'études interdisciplinaire en agriculture urbaine, susceptible de donner lieu à de nouvelles possibilités tant sur le plan technologique que sur celui des politiques.

Étant donné l'importance que l'urbanisation revêt dans de nombreux pays en développement – et dans certains pays industrialisés – la recherche sur l'agriculture urbaine a favorisé la création de réseaux qui regroupent des ménages, des collectivités et des instances régionales et a retenu l'attention de gouvernements, de responsables des politiques et de bailleurs de fonds internationaux en quête de stratégies de développement originales.

Un engagement non équivoque

Dans le discours du Trône de 2004 et dans la réponse du premier ministre Paul Martin à ce discours, il était mentionné que le Canada entendait « consacrer pas moins de 5 % de [ses] investissements dans la recherche et le développement à une démarche fondée sur le savoir en vue d'apporter une aide aux pays moins fortunés » et que le rôle du nouveau conseiller national en sciences du Canada consisterait à travailler « avec le milieu de la recherche à cerner des mesures supplémentaires [...] pour appliquer les bienfaits de la recherche aux défis auxquels font face les pays en développement ».

Puisque d'autres intervenants canadiens alignent leurs travaux de recherche sur les principes et la mission qui ont été l'apanage du CRDI depuis trente ans, le Centre peut faire en sorte que les personnes et les organismes les plus touchés par les problèmes de développement restent des collaborateurs à part entière et profitent de l'engagement d'accorder encore plus d'importance à la recherche au service du développement.

Le CRDI est particulièrement bien placé pour aider le gouvernement du Canada à soutenir la recherche qui améliorera la vie des Canadiennes et des Canadiens, pourvu toutefois que cette recherche soit entreprise en collaboration avec des chercheurs qui travaillent dans certaines des régions les plus défavorisées de la planète. Le CRDI s'emploie activement — par le truchement de collaborations — à déterminer un nouveau champ d'activité afin d'explorer quels aspects des mandats intérieurs des organismes subventionnaires du Canada pourraient correspondre à la programmation internationale du CRDI.

Les nouvelles pratiques de l'aide internationale gagneraient à s'inspirer de la conception du développement fondé sur le savoir qui est celle du CRDI. Pour reprendre les propos de Lester B. Pearson : « les fournisseurs d'aide [...] doivent pouvoir prétendre à ce que les questions de politique économique intéressant la croissance fassent l'objet de consultations périodiques, à ce que les résultats prévus d'un commun accord soient atteints et à ce que les fonds d'aide soient judicieusement utilisés. Les bénéficiaires [...], de leur côté, doivent être assurés que les ressources convenues leur sont versées sans délai et avec une régularité raisonnable et qu'ils bénéficieront d'une aide supplémentaire en fonction de critères déterminés fondés sur les résultats obtenus. »

Les bailleurs de fonds étant prêts à accepter que « le développement doit venir de l'intérieur », les répercussions sont évidentes : les bailleurs de fonds s'attendent à ce que les gouvernements bénéficiaires préparent, à l'échelon ministériel et national, des plans stratégiques et des programmes cohérents et fondés sur des données probantes. Cela suppose la capacité d'élaborer des politiques, ce qui exigera que les chercheurs et les établissements entreprennent des recherches cruciales dans l'intérêt de leur pays, axées sur l'offre et la répartition des biens publics.

Un plan d'action pour améliorer la santé

En Tanzanie, un projet du CRDI a donné lieu à un plan d'action pour améliorer les politiques en santé et renforcer les systèmes de santé des pays en développement. Fondé sur une approche simple et peu coûteuse de la planification et de la gestion des services de santé, le Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie (PIEST) avait pour objectif d'améliorer la santé, non en dépensant plus d'argent, mais en planifiant les dépenses plus judicieusement en fonction des endroits et des domaines où les besoins étaient les plus criants. Les chercheurs du PIEST ont mis au point divers outils et stratégies pour aider les équipes de district à analyser et à utiliser l'information. Ces outils fournissent des données probantes qui permettent aux équipes de déterminer les priorités et de répartir les ressources au lieu de se contenter de mettre en œuvre les plans imposés par les instances supérieures.

Le PIEST a démontré que les systèmes de santé gouvernementaux, décentralisés, pouvaient être redynamisés par un investissement de 1 \$ supplémentaire par personne, outre la formation des gestionnaires de district et des intervenants de première ligne.

Le projet s'est traduit par un nombre impressionnant de vies sauvées et par l'adoption de politiques qui ont réduit le taux de mortalité et la charge de morbidité. Les plus récentes statistiques, qui datent de juillet 2003, indiquent une diminution remarquable, de plus de 40 %, du taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. Le PIEST vise aujourd'hui plus que les deux districts auxquels il était d'abord destiné et étend son influence dans le pays tout entier. Il risque fort, en outre, d'améliorer l'élaboration des politiques en santé dans bon nombre de pays en développement.



P. Bennett, CRDI

Deux projets du CRDI menés en Afrique démontrent que le succès du développement dépend de l'accès aux connaissances et de leur application (voir les encadrés Un plan d'action pour améliorer la santé et Le renforcement des capacités en Afrique à la page 22).

Objectifs stratégiques 2005–2010

- ▶ Le CRDI entend consolider les capacités de recherche locales des pays en développement, en particulier celles qui permettent d'atteindre une plus grande équité sociale et économique, de mieux gérer l'environnement et les ressources naturelles et d'obtenir un accès plus équitable à l'information.
- ▶ Le CRDI s'emploiera à favoriser et à appuyer la production, la diffusion et l'application de résultats de recherche débouchant sur des pratiques, des technologies, des politiques et des lois susceptibles d'améliorer la qualité de vie des populations des pays en développement.
- ▶ Au Canada, le CRDI mobilisera d'autres ressources pour la recherche au service du développement en créant et finançant des partenariats réunissant des établissements canadiens et des établissements de pays en développement et en participant à de tels partenariats.
- ▶ Le CRDI évaluera le rôle qu'il a joué et le rendement obtenu dans la réalisation de ces objectifs, à savoir la mesure dans laquelle il a contribué à créer un contexte propice à l'exécution des travaux de recherche et à accroître les possibilités offertes aux chercheurs du Sud; à financer des recherches qui sont dignes de foi et solides sur le plan méthodologique; à exercer une influence sur les technologies, les politiques et les lois qui favorisent le développement durable et équitable et la diminution de la pauvreté; à intégrer des préoccupations propres au Sud aux débats internationaux en cours sur les politiques et à la prise des décisions ayant trait au développement à tous les niveaux.

Une vision commune

Laissons le dernier mot à Lester B. Pearson qui disait, en 1967, qu'il fallait que des relations plus opportunes et plus utiles se nouent entre les pays industrialisés et les pays en développement et que cela représentait un défi autant sur le plan de la politique intérieure que sur celui de la politique extérieure. En raison des avancées rapides de la technologie et de la complexité des relations dans le monde d'aujourd'hui, disait-il, il faut aborder les problèmes fondamentaux de l'humanité dans une perspective internationale et interprofessionnelle. Son message a des résonances bien contemporaines.

La loi fondatrice, la clairvoyance d'avoir institué un Conseil souverain qui réunit des chercheurs et des intellectuels de pays industrialisés et de pays en développement, l'accroissement de la confiance des milieux de la

Un village global sain

La santé n'est pas seulement un don du ciel que tout le monde souhaite posséder, c'est aussi l'armature d'une économie solide. Actuellement dans le monde, 10 % seulement des fonds consacrés à la recherche sont affectés à 90 % des problèmes de santé mondiaux, dont la majorité sont endémiques dans les régions les plus pauvres de la planète.



D. Marchand, CRDI

Les Canadiennes et les Canadiens (pour qui la santé est la pierre angulaire du bien-être national) sont de plus en plus conscients que des maladies venant de régions éloignées peuvent présenter un réel danger. L'Initiative de recherche en santé mondiale (IRSM), mise sur pied par le gouvernement du Canada, reconnaît qu'un des moyens de défense consiste à augmenter l'appui aux soins dans ces régions. L'initiative regroupe des mandats et des ressources de Santé Canada (ministère fédéral de la Santé) et des Instituts de recherche en santé du Canada (le principal organisme subventionnaire de la recherche en santé) et profitera du rayon d'action international du CRDI et de l'ACDI.

L'IRSM est bien placée pour réaliser plusieurs tâches. Elle peut coordonner l'affectation des fonds plus substantiels accordés par le gouvernement du Canada. Elle peut aider le pays à déterminer les priorités de recherche en santé mondiale qui correspondent à l'expertise canadienne. Enfin, elle peut cerner les lacunes dans les capacités du Canada qui peuvent être comblées par la collaboration internationale.

Le CRDI, cependant, joue un rôle particulier. Il continue de consolider ses réseaux internationaux, de veiller à la participation pleine et entière des chercheurs des pays en développement et, finalement, de favoriser l'accès aux avantages découlant de ce nouveau savoir.

recherche des pays en développement, le pouvoir rassembleur pour la création de partenariats et la capacité d'obtenir le concours de spécialistes et d'un personnel dévoué — tout cela a fait du CRDI un organisme qui a su mettre le savoir à contribution pour jeter un pont entre le Canada et les pays en développement.

Le renforcement des capacités en Afrique

L'Afrique a formé – à maintes reprises – les économistes dont elle a besoin pour gérer la chose publique, mais il lui est plus difficile de les garder. Ces spécialistes sont attirés par des salaires plus intéressants et de meilleures conditions de travail au Nord et dans les établissements internationaux. Ils cherchent aussi à échapper à l'isolement professionnel qui va de pair avec le travail d'élaboration de politiques nationales.

Le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) a pour objectif d'endiguer cet exode. Il se fonde pour cela sur deux prémisses, soit que le développement aura probablement plus de possibilités de se produire si l'économie est bien

gérée et qu'une saine gestion dépend d'un noyau d'économistes locaux dynamiques et bien informés qui effectuent des travaux de recherche susceptibles d'influer sur les politiques publiques. Le CREA appuie, d'une part, la recherche et la formation afin de renforcer les capacités de recherche en politique économique en Afrique subsaharienne et, d'autre part, des réseaux locaux et internationaux visant à favoriser la rétention de ces capacités en Afrique.

Établi en 1988 dans le cadre d'un projet du CRDI, le CREA est devenu un consortium indépendant appuyé par 12 bailleurs de fonds; son programme de formation a donné lieu à la création d'un réseau regroupant 27 universités de 20 pays.

Bien des pays africains n'auraient pas été en mesure de rédiger le document de stratégie de réduction de la pauvreté, exigé par les bailleurs de fonds comme condition de la réduction de la dette et de leur appui financier soutenu, sans les économistes qui ont suivi les programmes de formation du CREA. L'Afrique forme – et garde – une nouvelle génération d'économistes.



P. Bennett, CRDI

La collaboration, gage de développement propre

On entend souvent dire qu'« un développement efficace est un développement propre ». La plupart des gens comprennent ce que signifie un développement efficace. Mais qu'en est-il d'un développement propre ? Quelle est la valeur économique des biens et services destinés à la protection de l'environnement ? Quel est le coût de l'inaction lorsqu'il faut composer avec l'épuisement des ressources et la pollution ?

Un secrétariat créé par le CRDI, le Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est (EEPSEA), joue un rôle de premier plan dans l'exploration d'une nouvelle branche de l'activité économique des plus stimulantes.

Les succès que le développement a connus à court terme dans cette région témoignent de la présence de facteurs économiques fondamentaux. Les gens se sont toutefois inquiétés des retentissements que ces gains pouvaient avoir sur l'environnement et de leurs répercussions à long terme sur la viabilité de l'économie. EEPSEA a eu recours à des réseaux pour appuyer des projets de recherche comparative dans 10 pays membres et a renforcé les capacités locales en économie de l'environnement et des ressources naturelles, si bien que les responsables des politiques peuvent désormais bénéficier de leurs conseils judicieux.

Depuis sa création en 1993, EEPSEA est devenu une « marque », reconnue dans les cercles universitaires et politiques et dans celui des bailleurs de fonds (l'ACDI et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement se sont joints au CRDI pour l'appuyer), et fait l'objet d'une vaste attention médiatique. Cette approche est reprise par le Réseau sud-asiatique pour le développement et l'économie environnementale (SANDEE) lancé en 1999.



D. Sing, CRDI

Étapes importantes

1970 – La *Loi sur le CRDI* est adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes. La première réunion du Conseil des gouverneurs, présidée par le très honorable Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Canada, a lieu en octobre. W. David Hopper, économiste agricole de grand renom, est le premier président du CRDI.

1971 – Le premier bureau régional du CRDI ouvre ses portes à Singapour afin de répondre aux besoins de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique.

Décennie 1970 – Le CRDI joue un rôle de premier plan dans la création de plusieurs centres qui forment le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), réseau de centres de recherche internationaux voués à l'augmentation de la production alimentaire dans les pays en développement.

1973 – Louis Rasminsky, ancien gouverneur de la Banque du Canada, est nommé président du Conseil des gouverneurs.

1973 – Des bureaux régionaux sont établis à Bogotá, en Colombie, et à Dakar, au Sénégal, pour desservir, respectivement, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Afrique occidentale et centrale. Le Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes déménagera plus tard à Montevideo, en Uruguay.

1975 – Un bureau régional est installé à Nairobi, au Kenya, pour desservir l'Afrique orientale et australe.

1977 – Maurice Strong, ancien président de l'ACDI, est nommé président du Conseil des gouverneurs.

1978 – Ivan Head, ancien conseiller principal en matière de politiques du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, est nommé président du CRDI.



CRDI

Première réunion du Conseil des gouverneurs du CRDI

1980 – À l'issue de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, le CRDI lance un programme de coopération afin de favoriser la collaboration entre les établissements de recherche du Canada et ceux du Sud.

1981 – Le Bureau de la planification et de l'évaluation est créé afin d'assurer l'évaluation méthodique de la programmation du Centre et la mise en pratique des enseignements tirés de la recherche financée par le CRDI.

1981 – L'honorable Donald S. Macdonald, ancien ministre des Finances, est nommé président du Conseil des gouverneurs.

1982 – Le CRDI lance son programme de bourses aux chercheurs candidats au doctorat afin d'aider des étudiants canadiens des cycles supérieurs à effectuer des recherches en vue d'une thèse dans le domaine du développement international.

1983 – Le Centre crée la Division des bourses afin de renforcer les capacités de recherche dans le Sud et d'appuyer les jeunes chercheurs canadiens qui s'intéressent aux problèmes des pays en développement.

1985 – Janet M. Wardlaw, ancienne doyenne du College of Family and Consumer Studies de l'Université de Guelph, est nommée présidente du Conseil des gouverneurs.

1986 – Le CRDI crée un comité spécial sur l'Afrique du Sud pour réévaluer le rôle qu'il joue dans ce pays. En 1988, le Centre décide d'étendre son aide à des projets et activités susceptibles d'éclairer le débat sur le processus de changement.

1987 – Le Centre crée la section Femmes et développement pour favoriser l'intégration des femmes au développement et offrir des ressources pour la recherche sur les sexospécificités.

1988 – Le CRDI devient le dépositaire officiel des documents de la Commission Brundtland. Le Centre intègre la notion de développement durable dans toutes ses activités.

1988 – Le CRDI a été le premier lauréat du Prix du XXI^e siècle décerné par la prestigieuse société américaine de recherche scientifique Sigma Xi, qui saluait « le *modus operandi* perspicace, imaginatif et généreux » du Centre.

1991 – Keith A. Bezanson est nommé président du CRDI. M. Bezanson avait été ambassadeur du Canada au Pérou et en Bolivie.

1991 – Le Conseil des gouverneurs approuve la stratégie quadriennale « S'affranchir par le savoir ».

1991 – Le CRDI crée une section spéciale et lui confie la mission de resserrer les liens entre les chercheurs du Sud et le milieu de la recherche au Canada.

1992 – Le Centre ouvre un bureau régional à Johannesburg, en Afrique du Sud. La collaboration du CRDI avec le mouvement pour la démocratie en Afrique du Sud de 1991 à 1995 sert d'assise aux politiques nationales portant sur l'environnement, les systèmes de santé, l'administration municipale, les stratégies commerciales et industrielles et la science et la technologie. Le Bureau régional de l'Afrique australe a fermé ses portes en 2001.

1992 – Au Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, le CRDI est chargé de la mise en œuvre d'Action 21. La stratégie du Centre en tient compte et expose les nouvelles orientations que prendront la recherche, la planification, la diffusion du savoir et la prise de décisions.

1992 – L'honorable Flora MacDonald, ancienne secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est nommée présidente du Conseil des gouverneurs.

1996 – Le CRDI établit le Bureau du partenariat et du développement des affaires.

1997 – Gordon S. Smith, ancien sous-ministre des Affaires étrangères, est nommé président du Conseil des gouverneurs.

1997 – Le CRDI adopte le Programme institutionnel 1997-2000 et met en place des initiatives de programme – formées d'équipes de recherche pluridisciplinaires chargées de l'étude de questions particulières – qui deviendront la principale composante de sa programmation.

1997 – Le gouvernement du Canada nomme Maureen O'Neil à la présidence du CRDI. M^{me} O'Neil avait auparavant occupé les postes de présidente du conseil d'administration du Centre international des droits de la personne et du

Les présidents du CRDI



W. David Hopper,
nommé en 1970



Ivan Head,
nommé en 1978



Keith Bezanson,
nommé en 1991



Maureen O'Neil,
nommée en 1997

développement démocratique, de présidente de L'Institut Nord-Sud et de sous-ministre des Affaires civiques de l'Ontario.

1997 – Le CRDI lance l'initiative ACACIA, son plus important programme d'aide à la recherche, afin de déterminer si les technologies de l'information et de la communication peuvent aider les collectivités de l'Afrique à prendre en charge leur développement social et économique.

2000 – Le CRDI adopte le Cadre général des stratégies et des programmes 2000-2005.

2000 – Lors du Sommet de Kyushu-Okinawa, en juillet, le G8 crée le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT). Ce mécanisme donnera au G8 des moyens concrets pour combler le fossé numérique entre les pays industrialisés et les pays moins avancés. La présidente du CRDI, Maureen O'Neil, est nommée membre du GEANT.

2001 – Le CRDI signe une entente avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en vertu de laquelle il hébergera la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, dont le rapport, *La responsabilité de protéger*, a grandement éclairé le débat sur le rôle que doit jouer la communauté des nations quand il s'agit de protéger les citoyens de catastrophes évitables, massacres, famines ou autres.

2001 – Le CRDI lance une activité exploratoire, Recherche sur les systèmes de connaissances (RSC), afin de déterminer dans quelle mesure les connaissances contribuent au développement social et économique et quelle influence elles exercent sur le rendement des institutions.

2001 – Dans le cadre du Sommet des Amériques, en avril, le premier ministre Jean Chrétien annonce la création de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, qui sera logé au CRDI.

2003 – Le gouvernement du Canada lance Connectivité Afrique, programme destiné à améliorer l'accès aux TIC en Afrique. Le CRDI et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique sont chargés de la mise en œuvre de ce programme.

2005 – Le Conseil des gouverneurs approuve une nouvelle stratégie générale et un nouveau cadre programmatique pour la période 2005-2010.

Lectures complémentaires

Des outils pour bâtir : la science et la technologie au service du développement, sous la direction de David Spurgeon, Ottawa, CRDI, 1979.

Gouvernement du Canada, *Le Canada dans le monde : Le cadre stratégique de la politique étrangère du Canada*, Ottawa, 1995.

Gro Harlem Brundtland, présidente, *Notre avenir à tous*, rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Montréal, Éditions du Fleuve, 1988.

Huxley, Julian, *Science and Social Needs*, New York, Harper, 1935.

Lester B. Pearson, président, *Vers une action commune pour le développement du tiers-monde*, rapport de la Commission d'étude du développement international, Paris, Denoël, 1969.

Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international, c. 36, *Lois du Canada*, vol. 1, 1969-1970, Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1970.

Morrison, David R., *Aid and Ebb Tide: A History of CIDA and Canadian Development Assistance*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1998.

S'affranchir par le savoir — La stratégie du Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, CRDI, 1991.

Stockdale, Peter, « Pearsonian Internationalism in Practice: The International Development Research Centre », Montréal, Université McGill, thèse inédite, 1995.

Ward, Barbara, *Spaceship Earth*, New York, Columbia University Press, 1966.

Willy Brandt, président, *Nord-Sud: un programme de survie*, rapport de la Commission indépendante sur les problèmes du développement international, Paris, Gallimard, collection Idées, 1980 et *Common Crisis: North-South Cooperation for World Recovery*, Londres, Pan, 1983.

Renseignements

Adresse postale

Centre de recherches pour le développement international
CP 8500
Ottawa ON
Canada K1G 3H9

Adresse municipale

250, rue Albert
Ottawa ON
Canada K1P 6M1

Téléphone : (+1-613) 236-6163

Télécopieur : (+1-613) 238-7230

Courriel : info@idrc.ca

www.crdi.ca

www.crdi.ca

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), une société d'État canadienne, est l'un des chefs de file à l'échelle mondiale de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 30 ans, le CRDI collabore étroitement avec les chercheurs des pays en développement et les appuie dans leur quête de moyens de créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.



Y. Beaulieu, CRDI

www.crdi.ca